

ce
1

DGSL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE
TENUE LE 20 Mai 1987 DE 8H30 A 11 HEURES.

=====

- OBJET :
- Etat actuel des services,
 - Avancement des dossiers recommandés lors de la réunion du 4 Mai 1987.

Président de la Réunion: Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général.

Participants:

- Mr MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Mr MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Mr MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
- Mr KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification
- Mr NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Mr KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives
- Mr NSANZABAGANWA François, Chef de Division Planification a.i
- Mr KAREMERA Pierre, Chef de Division EPS
- Mr KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspections des Projets
- Mr TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
- Mr KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Mme MUKABURASA Spéciose, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
- Mme MUKABIDERI Perpétue, Chef de Bureau Documentation et Information
- Mme MUKAMALIZA Marie Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
- Mr RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
- Mr KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation des Projets
- Mr MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
- Mr HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

Dans son mot d'ouverture de la réunion, le Secrétaire Général a précisé qu'il avait réuni les Chefs de Service pour examiner avec eux l'état actuel des services et l'état d'avancement des dossiers recommandés lors de la réunion du 4 Mai 1987 et rappelés dans la note du Ministre n°2080/15.00 datée du 11 Mai 1987.

1. Etat actuel des Services.

Le Secrétaire Général a déploré le retard dans le traitement des dossiers, le laisser aller et le relâchement de certains agents qui donnent l'impression de n'avoir rien à faire au Ministère.

Il a demandé à chaque Chef de service de marquer plus sa responsabilité dans l'encadrement de ses agents. Il a insisté pour que chacun rappelle à l'ordre ses agents. Se référant à la demande des agents de l'Etat d'accorder certains pouvoirs de décision aux échelons inférieurs, il a souligné que cette décentralisation requérait un préalable à savoir la responsabilisation des Chefs de service à chaque échelon.

Les intervenants ont fait observer que la situation actuelle résultait de la dispersion de beaucoup d'agents occupés à plusieurs activités (préparatifs de la Fête du 1er Juillet 1987) et aux mauvaises conditions de travail.

Concernant les mauvaises conditions de travail, il a été signalé le problème de va-et-vient des sportifs, des arbitres ou des fanatiques éprouvé par le service des sports et celui éprouvé par les agents des services de la Direction Générale de la Jeunesse (Formation et Encadrement) qui travaillent dans le même local que ceux de la Direction Générale des Sports et Loisirs (Loisirs et Folklore).

Des solutions à ces problèmes furent proposées.

Pour le va-et-vient au service des sports, il a été décidé:

- Fermer la porte donnant sur l'avenue du quartier commercial
- Aménager une fenêtre pour permettre l'aération
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division EPS gardera la clef et veillera à la discipline dans tous les services concernés de la Direction des Sports.

Pour le local partagé par les services de la Direction Générale de la Jeunesse et de la Direction Générale des Sports et Loisirs, il a été décidé :

- Regrouper les agents concernés par services
- Monsieur MUGEMANGANGO André sera responsable de ces agents.
- Les cas déviants seront communiqués aux Directeurs Généraux concernés pour prendre des mesures qui s'imposent.

2. Avancement des dossiers.

Le Secrétaire Général a demandé à chaque responsable d'indiquer l'état d'avancement des dossiers recommandés lors de la réunion du 4 Mai 1987 et rappelés dans la note du Ministre n°2080/15.00 du 11 Mai 1987.

En passant en revue ces dossiers, il a été constaté qu'ils évoluent sans difficultés majeures. Néanmoins, des précisions ont été portées sur les dossiers relevés ci-après :

- Remise des fusils des CFJ de MAYANGE et RWABUYE.

Monsieur KAYINAMURA Grégoire s'est rendu sur les lieux et a constaté que les fusils sont bel et bien conservés dans lesdits Centres. Il reste à aviser par télégramme les Commandants des Camps Militaires de GAKO et de BUTARE de la date de remise et reprise.

.../...

- Chantier de GISHWATI.

Sur les 2 millions prévus, le montant des fonds obtenus pour le financement de ce projet s'élève à 200.000 FRW. Il reste à chercher l'article où sera débloqué le restant des fonds. Aussi pour le suivi de ces camps de travail, les intervenants ont souhaité que le Mouvement de Jeunesse "JEC" y soit associé pour son expérience dans l'organisation de ces camps.

- Evaluation de notre coopération.

Concernant le Projet CEFMIVA, le Secrétaire Général a signalé que la Déléguée de l'OCSD lui a annoncé l'intention de l'ACDI de couper le financement du projet pendant que du côté rwandais, tous les moyens étaient réunis pour son exécution.

Quant au dossier "Aide en marchandises", le Secrétaire Général a précisé que les factures proforma sont attendues pour finaliser ce dossier. Les contacts sont faits par le Secrétaire Général lui même avec Monsieur FICKERT auprès d'entreprise allemande. Le MINAFFET a été aussi saisi du dossier.

Pour les autres projets, le Directeur de la Planification a passé en revue les projets financés par les pays et organismes amis.

Les intervenants ont fait observer que le cadre de la présente réunion ne permettait pas une discussion sur certains projets, faute de temps. Néanmoins, le Secrétaire Général a recommandé à la Direction Planification de faire un relevé exhaustif de tous les projets en spécifiant les projets en cours d'exécution et ceux à programmer dans l'avenir tout en indiquant les pays et organismes à contacter.

Le Secrétaire Général a également demandé de porter une attention particulière à la coopération avec le JAPON (donner d'urgence le rapport d'exécution de fond accordé pour le projet alphabétisation). Il faut mériter la confiance de nos partenaires.

Enfin, il a fait remarquer que pour les projets financés par les aides extérieures, il faut un rapport d'exécution des projets et d'utilisation des fonds aux bailleurs. Priorité doit être donnée aux projets "Alphabétisation" financés par l'UNESCO et le JAPON et au projet "SISAL" financé par Euro-Action Accord et le Gouvernement de RHENANIE-PALATINAT.

.../...

- Inventaire des Activités des Jeunes.

Le Directeur de la Planification proposait de tenir une réunion pour amender le questionnaire mis au point lors de la réunion de réflexion tenue à BYUMBA. Pour la synthèse des données recueillies par le premier test, il demandait que chaque groupe ayant participé à ce test fasse son dépouillement suivant les indications qu'il a données lors d'une réunion qu'il a tenue le 4 Mai 1987.

Le Secrétaire Général a fait remarquer qu'il devait suivre les recommandations émises par la réunion de réflexion tenue à BYUMBA. Le questionnaire a été déjà corrigé par la même réunion. En clair, il doit coordonner les travaux du Secrétariat constitué pour faire la synthèse des données du premier test, fixer le calendrier et contacter les Bourgmestres des Communes qu'il aura choisies pour le prochain test d'inventaire.

3. Communications

- Formation des Encadreurs Communaux.

Le Directeur Général du Mouvement Coopératif a informé les Chefs de service du programme de formation - information aux Encadreurs Communaux de la Jeunesse et des Coopératives. Les matières à communiquer portent sur les instructions en matière d'encadrement des jeunes, des coopératives et des sports et loisirs, sur la définition de leurs attributions, sur les principes coopératifs et sur la convention entre l'Union des Banques Populaires du Rwanda et le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif fixant les conditions et modalités d'octroi des crédits aux Coopératives et aux groupements des jeunes. La session des Encadreurs Communaux dans les Préfectures de GISENYI et RUHENGARI a eu lieu au Centre de NYUNDO. La session pour ceux des Préfectures de KIBUYE, CYANGUGU et GIKONGORO est programmée du 24 au 27 Mai et celle pour les Encadreurs de BUTARE et GITARAMA prévue du 28 au 31 Mai 1987. Elles auront lieu au Centre de Formation de KAVUMU. La session pour KIGALI, BYUMBA et KIBUNGO est programmée à KIGALI du 1er au 4 juin 1987.

- Tournoi de Football entre les Cellules Spécialisées.

Le Secrétaire Général a confirmé l'engagement de notre équipe de Football dans les compétitions entre les Cellules Spécialisées de la Capitale, qui commencent Mercredi 20 Mai 1987 dans l'après-midi.

Le problème qui s'est posé est celui de trouver un uniforme et des godillots pour notre équipe. Il avait été envisagé de récupérer l'uniforme distribué à l'équipe d'athlétisme qui a concouru aux compétitions du 1er Mai 1987. Mais comme les concernés ont refusé d'obtempérer, le Directeur Général des Sports et Loisirs a été chargé d'arranger ce problème à l'amiable. Il a suggéré d'utiliser les lots de réserve disponibles au magasin mais il a insisté pour que dans l'avenir chacun remette le matériel prêté pour les compétitions sportives.

Le Secrétaire Général a clôturé la réunion en invitant tous les Chefs de service à être toujours vigilant plus unis en vue de prendre leurs responsabilités dans l'encadrement des agents et l'avancement des dossiers leur confiés.

Fait à Kigali, le 21 Mai 1987

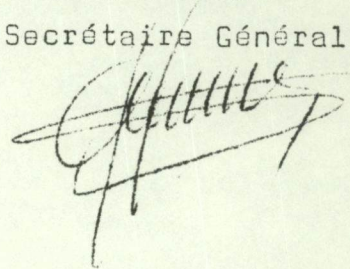
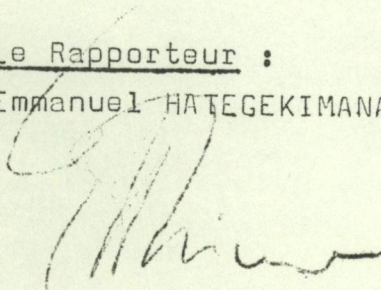
Le Président de la Réunion

MUGEMA Romuald

Secrétaire Général

Le Rapporteur :

Emmanuel HATEGEKIMANA.



Le programme est d'abord de trouver un endroit
 et de modifier pour notre équipe. Il avait été convenu de faire
 par l'union des équipes à l'équipe d'athlétisme; on a toujours eu
 compétition du 1er mai 1987. Mais comme les conditions ont changé
 d'importance, le directeur général des sports de l'Ontario a été
 d'arrêter ce programme à l'extérieur. Il a suggéré d'utiliser les
 de réserve disponibles au moment mais il a insisté pour que les
 l'équipe chaque semaine la semaine avant les compétitions.
 tives.

Le directeur général a dit que la réunion en avril
 était la liste de services à faire quelques semaines avant
 d'être terminés. L'essentiel des agents
 l'investissement des données les années.

Fait à Kinshasa, le 21 mai 1987
 Le Président de la Région
 MUCHEMBA
 Directeur Général

[Signature]

Le Directeur
 Directeur de l'Éducation

[Signature]

MEMORANDUM SUR LES JOURNEES DE REFLEXION
TENUES A BYUMBA DU 21 AU 23 AVRIL 1987.

=====

Pendant trois jours, depuis Mardi 21 Avril 1987 jusque Jeudi 23 Avril 1987, le Lieutenant Colonel BEM NDINDJLIYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a dirigé une réunion de réflexion à l'Ecole des Frères de l'Instruction Chrétienne de BYUMBA.

Participaient à cette réunion :

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification
- Monsieur NAHIMANA Alphonse, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Monsieur BIZIMANA Jean, Agent du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
- Monsieur NIMBONA Léon, Agent du Ministère du Plan.

Mot d'introduction

Le Ministre a indiqué qu'il avait jugé opportun d'organiser en marge du programme normal d'activités prévues cette année des journées de réflexion sur certains dossiers importants et urgents à savoir l'élaboration de l'inventaire des activités des jeunes, le dossier de la JMRND et l'élaboration du document sur les stratégies sectorielles dans les domaines couverts par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Il a tenu à préciser l'importance et l'urgence de ces 3 dossiers.

L'élaboration de l'inventaire des activités des jeunes a été recommandée par le Chef de l'Etat lors de Sa visite au Campus de l'Université Nationale du Rwanda à NYAKINAMA.

.../...

Dernièrement, lors de Sa rencontre avec le deuxième groupe des Agents de l'Etat, Il a déclaré qu'Il était satisfait de l'ébauche de cet inventaire. Il faut en conséquence Lui montrer concrètement ce qui a été fait et ce qui reste à faire, les problèmes rencontrés et les moyens à mettre en oeuvre.

La réunion devait finaliser cette première phase et en faire rapport au Chef de l'Etat en Lui demandant si on est dans le bon chemin quant à la méthodologie utilisée et aux résultats obtenus.

Le dossier de la Jeunesse a été demandé par la Commission des Affaires Sociales du MRND lors de sa réunion tenue le 25 Mars 1987. Elle examinait le fonctionnement des organisations intégrées dans le MRND. La réunion devait réactualiser l'étude en relation avec la JMRND et confectionner un document à soumettre à la Commission des Affaires Sociales du MRND.

Les stratégies sectorielles dans les domaines couverts par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif doivent être adaptées aux Grandes Orientations du IVe PLAN (1987-1991) adoptées par le Comité Central du MRND.

La réunion devait élaborer un document sur les stratégies en matière de jeunesse, des coopératives et des sports et loisirs à soumettre au Ministère du Plan.

Ayant ainsi précisé les dossiers à traiter, le Ministre a proposé le timing, le déroulement des travaux et la méthode de travail à suivre qui ont été approuvés à l'unanimité.

Il a terminé son mot d'introduction en exhortant chacun des participants à contribuer de son mieux pour la réussite de ces journées de réflexion; elles réussiront dans la mesure où elles porteront fruit.

Déroulement des travaux.

Le premier jour fut consacré au dossier de la JMRND.

Le deuxième jour devait être réservé au dossier de l'inventaire, mais comme le Ministre a dû se rendre à KIGALI pour participer au Conseil du Gouvernement, on est revenu sur le dossier de la jeunesse pour le finaliser.

.../...

Un document a été confectionné qui contient une lettre à la Présidente de la Commission des Affaires Sociales du MRND, un exposé des raisons motivant la création de la JMRND, un projet des statuts de la JMRND, une justification des amendements portés sur certaines clauses des statuts de la JMRND.

Le dossier de l'inventaire fut examiné le troisième jour et le travail d'élaboration des stratégies sectorielles dut être reporté. Le lieu et la période seront communiqués à temps opportun.

Sur le dossier de l'inventaire, le Ministre a rappelé la préoccupation du Chef de l'Etat. Le but de l'inventaire des activités des jeunes est de leur fournir des informations sur toutes les possibilités d'emplois rémunérateurs, d'inspirer les services chargés de la promotion de l'industrialisation rurale pour qu'ils ajustent leurs interventions en fonction des besoins et des problèmes constatés, d'orienter les jeunes lauréats des CERAI et des CFJ en fonction de la formation obtenue, d'orienter tous les intervenants (organismes publics, organismes non gouvernementaux, banques, etc...) quant à leur appui aux activités des jeunes.

Après ce rappel, ont été entendues les personnes présentes à la réunion et qui ont effectué le test d'inventaire des activités des jeunes dans les Communes de KIGEMBE, KAYENZI, GASHORA, KANAMA, et MABANZA.

L'appréciation de leurs expériences a donné lieu aux observations dont nous relevons ci-après les plus pertinentes :

1. L'inventaire doit être accompli par les agents de terrain (préfectoraux et communaux). Ils doivent par conséquent être préparés et prévenus à temps.
2. La sensibilisation des autorités locales par tous les canaux possibles pour gagner leur responsabilité est indispensable. Aussi les orientations doivent être données aux gens à contacter.
3. La supervision par un haut responsable (le Bourgmestre au niveau Communal) est indispensable. De ce fait, la Commission Communale d'élaboration de l'inventaire doit être constituée par le Bourgmestre lui-même d'autant plus qu'il connaît mieux que quiconque les aptitudes de ses agents (agronomes, encadreurs de la jeunesse, conseillers ou directeurs des écoles...).

.../...

Etant sous les ordres du Bourgmestre, il sera facile pour ces agents d'obtenir leur libération des autres activités durant la période d'effectuer l'inventaire.

4. Des informations utiles sont obtenues dans la mesure où on approche les responsables des secteurs et des cellules, les responsables des projets, les responsables des artisans et des jeunes.

Le questionnaire d'inventaire a été ensuite traité. Il a été modifié pour le rendre plus simple et plus compréhensible par tous les utilisateurs. Cette modification a donné lieu aux recommandations suivantes.

1. Faire la synthèse des données recueillies par le test d'inventaire effectué dans les 7 Communes.

Un Secrétariat a été constitué. Il sera présidé par Monsieur KAYOBOKE Ferdinand et aura comme membres Mademoiselle Annonciata MUKANKUBITO et Messieurs RUTAMBUKA Claudien, GAKWAYA Augustin, RUSAGARA Donat, RUZIGANDEKWE Léonard et KURAZIKUBONE Joseph.

2. Faire un autre test dans les 3 Préfectures qui restent afin de revoir la méthodologie adoptée et la corriger en conséquence.

Agents proposés : Alphonse NAHIMANA, HAKIZIMANA Protais et HATEGEKIMANA Emmanuel.

D'autres agents qui ont déjà effectué le test d'inventaire se joindront à eux pour les renforcer. Le calendrier de l'opération sera fixé ultérieurement.

Le Directeur de la Planification devra contacter les Bourgmestres des Communes qui seront choisies pour les informer des dispositions prises et leur enverra à temps les documents nécessaires.

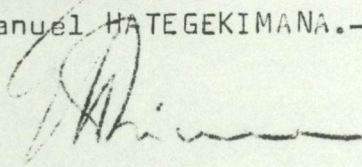
3. Evaluer le coût de l'inventaire général (personnels, logistiques, frais de mission, crédits aux préfectures etc...).
4. Etudier les voies et moyens d'effectuer l'inventaire général le plus rapidement possible et établir les rôles des membres des Commissions. (nationale, préfectorale, communale).
5. Faire rapport au Chef de l'Etat après l'appréciation des résultats obtenus par le test d'inventaire dans les 10 Communes.

C'est sur ces recommandations que le Ministre a clos les travaux de la réunion en remerciant tous les participants de leur disponibilité et de leur collaboration.

Fait à KIGALI, le 29 Avril 1987

Le Rapporteur:

Emmanuel HATEGEKIMANA.-

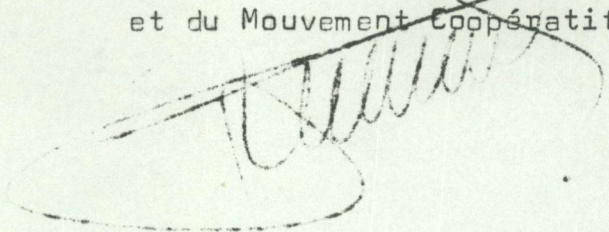


Le Président de la Réunion:

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif



Diffusion:

- Membre de la réunion (Tous)